



PROCES-VERBAL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

31 MARS A 18h30

L'an deux mil vingt et un, **le jeudi 31 mars** à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni à Peyrignac, à la salle des fêtes, sous la présidence **Mme Marie-Claire BOULINGUEZ, Maire**, à la suite de la convocation parvenue aux membres du Conseil le **25 mars 2022**, laquelle convocation a été affichée en Mairie, conformément à la loi.

Etaient présents : Liliane BLANCHARD, Arlette ROULAND, Michel BOUDY, Marie-Claire BOULINGUEZ, Laurent DOMÉJEAN, Jean-Philippe DUBUISSON, Philippe COLLAS, Marie-Lys SAUVION, Fabrice VERT, Emilie PÉJOINE, Alain DURAND.

Etaient absentes excusées : Aurélie CASSEZ.

Etaient absents :

Pouvoirs : Martine DÉFOSSEZ à Marie-Lys SAUVION, Frédéric LAROCHE à Fabrice VERT

Laurent DOMÉJEAN est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance

Approbation des procès-verbaux du 12 et 27 janvier 2022

Madame le Maire ouvre la séance et demande s'il y a des observations/commentaires sur les procès-verbaux du 12 et 27 janvier 2022.

Pas d'observations particulières, Madame Le Maire soumet au vote les procès-verbaux des séances des 12 et 27 janvier 2022.

Approuvé à l'unanimité soit **13** voix pour.

Il est ensuite procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour.

I - FINANCES LOCALES

I - 1 : Demandes de subventions modificatives

I - 2 : Présentation et approbation des comptes administratifs 2021 et des comptes de gestion 2021

I - 3 : .Validation et affectation des résultats 2021

I - 4 : Subvention Association les petits pas Delo

II - GESTION DU PERSONNEL

II - 1 : Point situation salarié

II - 2 : Mise en œuvre des Lignes Directrices de Gestion

III - INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

III -1 : Présentation newsletter

IV - QUESTIONS DIVERSES

I - FINANCES LOCALES

I - 1 : Demandes de subventions modificatives

Madame le Maire expose au conseil municipal que lors de l'élaboration des plans de financement pour la demande de subvention DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) et la subvention dans le cadre du contrat de territoire par le Conseil Départemental, une erreur de calcul a été faite sur le montant HT pour le chauffage des bâtiments communaux qui s'élève à 45 856,45€ et non 60 563,10€.

Madame le Maire demande de valider ce nouveau montant afin de modifier les plans de financement et de les transmettre à la Préfecture ainsi qu'au Département.

Validé à l'unanimité

I - 2 : Présentation et approbation des comptes administratifs 2021 et des comptes de gestion 2021

Madame le Maire ne pouvant prendre part au vote, Monsieur Laurent Doméjean est élu président de séance pour l'approbation des comptes administratifs et des comptes de gestions 2021.

Après présentation aux membres du conseil municipal du budget primitif et des budgets annexes, il est proposé au conseil municipal de valider les comptes des gestion 2021 établis par le SGC de Sarlat (documents établis par voie électronique) et les comptes administratifs.

Considérant qu'il n'y a aucune observation à formuler, il est procédé au vote comme suit :

* Compte administratif et compte de gestion 2021 Budget annexe du Camping

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de M. DOMEJEAN Laurent, adjoint, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par Mme Marie-Claire BOULINGUEZ, maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi : (en Euros)

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	dépenses ou déficit(4)	recettes ou excédents(4)	dépenses ou déficit(4)	recettes ou excédents(4)	dépenses ou déficit(4)	recettes ou excédents(4)
Compte administratif principal						
Résultats reportés	0,00	2 420,52	7 545,52	0,00	7 545,52	2 420,52
Opérations de l'exercice	10 704,23	17 830,38	7 840,31	7 545,52	18 544,54	25 375,90
Totaux	10 704,23	20 250,90	15 385,83	7 545,52	26 090,06	27 796,42
Résultats de clôture	0,00	9 546,67	7 840,31	0,00	0,00	1 706,36
Restes à réaliser			0,00	0,00	0,00	0,00
Totaux cumulés	10 704,23	20 250,90	15 385,83	7 545,52	26 090,06	27 796,42
Résultats définitifs	0,00	9 546,67	7 840,31	0,00	0,00	1 706,36

et après avoir reconnu la sincérité des restes à réaliser, arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

2° adopte le compte de gestion dressé par le Comptable du SGC de Sarlat, sans observation ni réserve Validé à 12 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention

*** Compte administratif et compte de gestion 2021 Budget annexe du Multiple Rural**

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de M. DOMEJEAN Laurent, adjoint, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par Mme Marie-Claire BOULINGUEZ, maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi : (en Euros)

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	dépenses ou	recettes ou	dépenses ou	recettes ou	dépenses ou	recettes ou
	déficit(4)	excédents(4)	déficit(4)	excédents(4)	déficit(4)	excédents(4)
Compte administratif principal						
Résultats reportés	0,00	722,56	1 095,00	0,00	1 095,00	722,56
Opérations de l'exercice	8 562,50	10 208,64	1 039,82	1 095,00	9 602,32	11 303,64
Totaux	8 562,50	10 931,20	2 134,82	1 095,00	10 697,32	12 026,20
Résultats de clôture	0,00	2 368,70	1 039,82	0,00	0,00	1 328,88
Restes à réaliser			0,00	0,00	0,00	0,00
Totaux cumulés	8 562,50	10 931,20	2 134,82	1 095,00	10 697,32	12 026,20
Résultats définitifs	0,00	2 368,70	1 039,82	0,00	0,00	1 328,88

et après avoir reconnu la sincérité des restes à réaliser, arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

2° adopte le compte de gestion dressé par le Comptable du SGC de Sarlat, sans observation ni réserve

Validé à 12 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention

*** Compte administratif et compte de gestion 2021 Budget annexe du Solaire**

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de M. DOMEJEAN Laurent, adjoint, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par Mme Marie-Claire BOULINGUEZ, maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi : (en Euros)

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	dépenses ou	recettes ou	dépenses ou	recettes ou	dépenses ou	recettes ou
	déficit(4)	excédents(4)	déficit(4)	excédents(4)	déficit(4)	excédents(4)
Compte administratif principal						
Résultats reportés	0,00	1 487,06	13 781,67	0,00	13 781,67	1 487,06
Opérations de l'exercice	21 393,05	32 994,35	14 101,48	19 798,67	35 494,53	52 793,02
Totaux	21 393,05	34 481,41	27 883,15	19 798,67	49 276,20	54 280,08
Résultats de clôture	0,00	13 088,36	8 084,48	0,00	0,00	5 003,88
Restes à réaliser			0,00	0,00	0,00	0,00
Totaux cumulés	21 393,05	34 481,41	27 883,15	19 798,67	49 276,20	54 280,08
Résultats définitifs	0,00	13 088,36	8 084,48	0,00	0,00	5 003,88

et après avoir reconnu la sincérité des restes à réaliser, arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

2° adopte le compte de gestion dressé par le Comptable du SGC de Sarlat, sans observation ni réserve

Validé à 12 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention

*** Compte administratif et compte de gestion 2021 Budget Principal**

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de M. DOMEJEAN Laurent, adjoint, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par Mme Marie-Claire BOULINGUEZ, maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi : (en Euros)

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	dépenses ou	recettes ou	dépenses ou	recettes ou	dépenses ou	recettes ou
	déficit(4)	excédents(4)	déficit(4)	excédents(4)	déficit(4)	excédents(4)
Compte administratif principal						
Résultats reportés	0,00	37 366,10	82 537,23	0,00	82 537,23	37 366,10
Opérations de l'exercice	364 038,37	443 931,62	54 424,10	93 733,18	418 462,47	537 664,80
Totaux	364 038,37	481 297,72	136 961,33	93 733,18	500 999,70	575 030,90
Résultats de clôture	0,00	117 259,35	43 228,15	0,00	0,00	74 031,20
Restes à réaliser			0,00	0,00	0,00	0,00
Totaux cumulés	364 038,37	481 297,72	136 961,33	93 733,18	500 999,70	575 030,90
Résultats définitifs	0,00	117 259,35	43 228,15	0,00	0,00	74 031,20

et après avoir reconnu la sincérité des restes à réaliser, arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

2° adopte le compte de gestion dressé par le Comptable du SGC de Sarlat, sans observation ni réserve

Validé à 12 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention

I - 3 : .Validation et affectation des résultats 2021

Menu

38200 - CAMPING - PEYRIGNAC



J'exploitation de l'exercice

Délibération **sur l'affectation du résultat**

2021

nombre de membres en service	14
nombre de membres présents	11
nombre de suffrages exprimés	12
VOTES : contre : 0 pour : 12 abstentions : 0	
date de convocation : 25/03/2022	

Le Conseil Municipal de Peyrignac,
Après avoir entendu le compte administratif de
l'exercice
Considérant les éléments suivants

2021

MONTANTS EN EUROS

Pour mémoire

Résultat de fonct. antérieur reporté 2 420,52
 Résultat d'investissement antérieur reporté -7 545,52

Solde d'exécution de la section d'investissement exercice 2021

Résultat de l'exercice -294,79
 Résultat antérieur -7 545,52

Solde d'exécution cumulé (001) -7 840,31

Restes à réaliser au 31 décembre

Dépenses 0,00
Recettes 0,00
Solde des restes à réaliser 0,00

Besoin de financement de la section d'investissement

Rappel du solde d'exécution cumulé -7 840,31
Rappel du solde des restes à réaliser 0,00

Besoin de financement de l'investissement 7 840,31

Résultat de fonctionnement à affecter

Résultat de l'exercice 7 126,15
Résultat antérieur 2 420,52
Total à affecter 9 546,67

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit

1° Couverture du besoin de financement de l'investissement (inscription au 1068 au BP) 7 840,31
2° Affectation complémentaire en réserves 0,00
TOTAL du 1068 7 840,31
3° Restes sur excédents de fonctionnement à reporter au BP sur ligne 002 1 706,36
(en recettes si >0 et en dépenses si <0)

Menu

38300 - MULTIPLE RURAL



Délibération sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice

2021

nombre de membres en service	14
nombre de membres présents	11
nombre de suffrages exprimés	12
VOTES : contre : 0 pour : 12 abstentions : 0	
date de convocation : 25/03/2022	

Le Conseil Municipal de Peyrignac,
Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice
Considérant les éléments suivants

2021

MONTANTS EN EUROS

Pour mémoire

Résultat de fonct. antérieur reporté 722,56
Résultat d'investissement antérieur reporté -1 095,00

Solde d'exécution de la section d'investissement exercice

2021

Résultat de l'exercice	55,18
Résultat antérieur	-1 095,00
Solde d'exécution cumulé (001)	-1 039,82

Restes à réaliser au 31 décembre

Dépenses	0,00
Recettes	0,00
Solde des restes à réaliser	0,00

Besoin de financement de la section d'investissement

Rappel du solde d'exécution cumulé	-1 039,82
Rappel du solde des restes à réaliser	0,00

Besoin de financement de l'investissement **1 039,82**

Résultat de fonctionnement à affecter

Résultat de l'exercice	1 646,14
Résultat antérieur	722,56
Total à affecter	2 368,70

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit

1° Couverture du besoin de financement de l'investissement (inscription au 1068 au BP)	1 039,82	
2° Affectation complémentaire en réserves	0,00	
TOTAL du 1068		1 039,82
3° Restes sur excédents de fonctionnement à reporter au BP sur ligne 002 (en recettes si >0 et en dépenses si <0)	1 328,88	

Menu

43100 - ENERGIE SOLAIRE - PEYRIGNAC



d'exploitation de l'exercice

2021

nombre de membres en service	14
nombre de membres présents	11
nombre de suffrages exprimés	12
VOTES : contre : 0 pour : 12 abstentions : 0	
date de convocation : 25/03/2022	

Le Conseil Municipal de Peyrignac,
Après avoir entendu le compte administratif de
l'exercice
Considérant les éléments suivants

2021

MONTANTS EN EUROS

Pour mémoire

Résultat de fonct. antérieur reporté	1 487,06
Résultat d'investissement antérieur reporté	-13 781,67

Solde d'exécution de la section d'investissement exercice	2021
--	-------------

Résultat de l'exercice	5 697,19
Résultat antérieur	-13 781,67
Solde d'exécution cumulé (001)	-8 084,48

Restes à réaliser au 31 décembre

Dépenses	0,00
Recettes	0,00
Solde des restes à réaliser	0,00

Besoin de financement de la section d'investissement

Rappel du solde d'exécution cumulé	-8 084,48
Rappel du solde des restes à réaliser	0,00

Besoin de financement de l'investissement **8 084,48**

Résultat de fonctionnement à affecter
--

Résultat de l'exercice	11 601,30
Résultat antérieur	1 487,06
Total à affecter	13 088,36

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit
--

1° Couverture du besoin de financement de l'investissement (inscription au 1068 au BP)	8 084,48	
2° Affectation complémentaire en réserves	0,00	
TOTAL du 1068		8 084,48
3° Restes sur excédents de fonctionnement à reporter au BP sur ligne 002	5 003,88	
(en recettes si >0 et en dépenses si <0)		

Menu

38000 - BUDGET PRINCIPAL - PEYRIGNAC



Délibération sur l'affectation du résultat

d'exploitation de l'exercice

2021

nombre de membres en service	14
nombre de membres présents	11
nombre de suffrages exprimés	12
VOTES : contre : 0 pour : 12 abstentions : 0	
date de convocation : 25/03/2022	

Le Conseil Municipal de Peyrignac,
Après avoir entendu le compte administratif de
l'exercice

2021

Considérant les éléments suivants

MONTANTS EN EUROS

Pour mémoire

Résultat de fonct. antérieur reporté	37 366,10
--------------------------------------	-----------

Résultat d'investissement antérieur reporté -82 537,23

**Solde d'exécution de la section d'investissement
exercice**

2021

Résultat de l'exercice	39 309,08
Résultat antérieur	-82 537,23
Solde d'exécution cumulé (001)	-43 228,15

Restes à réaliser au 31 décembre

Dépenses	0,00
Recettes	0,00
Solde des restes à réaliser	0,00

**Besoin de financement de la section
d'investissement**

Rappel du solde d'exécution cumulé	-43 228,15
Rappel du solde des restes à réaliser	0,00

Besoin de financement de l'investissement 43 228,15

Résultat de fonctionnement à affecter

Résultat de l'exercice	79 893,25
Résultat antérieur	37 366,10
Total à affecter	117 259,35

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit

1° Couverture du besoin de financement de l'investissement (inscription au 1068 au BP)	43 228,15	
2° Affectation complémentaire en réserves	0,00	
TOTAL du 1068		43 228,15
3° Restes sur excédents de fonctionnement à reporter au BP sur ligne 002	74 031,20	
(en recettes si >0 et en dépenses si <0)		

I - 4 : Subvention Association Les Petits Pas Delo

Madame le Maire présente une demande émanant de L'Association Les Petits Pas Delo, laquelle a été créée suite à la demande de la responsable de formation du BBD (Boulazac Basket Dordogne) qui a été contacté par un ancien joueur Ukrainien œuvrant pour un orphelinat bombardé. Cette association vient en aide aux enfants et adultes en Ukraine. Il récolte des dons matériels et financiers afin d'acheminer par convois les denrées jusqu'à la frontière Ukrainienne.

Le coût de cette logistique étant élevé une aide au financement leur permettrait d'envoyer 1 à 2 camions par semaine. Madame le Maire précise que le premier convoi qui est parti, le chauffeur était un habitant de Peyrignac.

Madame le Maire propose d'attribuer la somme de 600€.

Validé à l'unanimité

II - GESTION DU PERSONNEL

II - 1 : Point situation salarié

Un agent du service technique est toujours absent pour raison médicale, celui-ci va faire valoir ses droits à la retraite à compter du 01 juillet 2022.

II - 2 : Mise en œuvre des Lignes Directrices de Gestion (LDG)

Madame le Maire informe le conseil municipal concernant une obligation des collectivités territoriales suite au vote de la loi n°2019-828 du 06 août 2019 dite de Transformation de la Fonction Publique. Cette mise en œuvre des Lignes Directrices de Gestion vise à déterminer la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines en précisant les enjeux et les objectifs de la politique des ressources humaines à conduire au sein de la collectivité territoriale, la Commune de Peyrignac l'a établie pour 4 ans. Elle fixe les orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours professionnels notamment en matière d'avancement de grade et de promotion interne. Elles s'appliquent depuis le 01 janvier 2021 car les Commissions Administratives Paritaires du Centre de Gestion n'examinent plus les décisions en matière d'avancement et de promotion. Les Lignes Directrices de Gestion sont définies par l'autorité territoriale après avis du Comité Technique.

III - INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

II - 1 : Présentation newsletter

Madame le Maire donne la parole à Emilie PéJOINE pour la présentation de la newsletter qui doit paraître dans les semaines à venir, des interviews ont été réalisées par les membres de la commission communication, des informations sur les activités des associations, la newsletter sera disponible dans les commerces et à la mairie de Peyrignac, nous l'enverrons également aux habitants par mail qui sont inscrits sur notre liste de contact.

IV - QUESTIONS DIVERSES

Le planning du bureau de vote pour les élections présidentielles du 10 et 24 avril a été établi.

Madame le Maire informe les membres du conseil municipal que la Communauté de Communes organise des ateliers sur différents thèmes qui se dérouleront à Azerat, les personnes intéressées doivent s'inscrire.

Prochaine réunion en avril : mardi 12 à 19h00

L'ordre du jour étant terminé et n'ayant plus d'autres questions, la séance est levée à **20h30**

Le secrétaire de séance,

Laurent DOMÉJEAN

Madame Le Maire,

Marie-Claire BOULINGUEZ